

**ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE
BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE 2016
AU CONTRAT COLLECTIF N° 344 280**

*A retourner à votre groupement FNAA départemental
Accompagné d'un **chèque de 155 € à l'ordre : ASSURANCE COLIN***

ASSUREUR : C.F.D.P. ASSURANCES – Rue Maurice Hollande - Bât A - 51100 REIMS
Siège social : 1 Place Francisque Régaut 69002 LYON
S.A. au capital de 1 600 000 € – RCS 958.506.156B – Entreprise régie par le Code des Assurances

Responsable du Programme Protection Juridique de la FNAA
CFDP ASSURANCES – Joffrey SUZANNE
Rue Maurice Hollande - Bât A 51100 Reims
Tél. 03.26.03.03.43 – Fax : 03.26.36.37.99 – jsuzanne@cfdp.fr

SOUSCRIPTEUR : **F.N.AA** –Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile
9/11 avenue Michelet 93583 SAINT-OUEN Cedex – www.fna.fr - contact@fna.fr

ASSURE : **L'entreprise** adhérente désignée ci-dessous
Cachet du groupement F.N.AA départemental []

[]

ADHÉRENT :

Première adhésion ou Renouvellement

Apposer ici votre cachet commercial []

[]

Si vous êtes en société, nom du dirigeant :
Nombre de salariés : Chiffre d'affaires HT :

Catégories professionnelles (cocher les mentions utiles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Concessionnaire | <input type="checkbox"/> Contrôleur technique |
| <input type="checkbox"/> Agent de marque | <input type="checkbox"/> Dépanneur-remorqueur |
| <input type="checkbox"/> M R A | <input type="checkbox"/> Electricien Automobile |
| <input type="checkbox"/> Station-service | <input type="checkbox"/> Négociant automobile |
| <input type="checkbox"/> Carrossier | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)..... |
| <input type="checkbox"/> Ecoles de conduite | |

La présente adhésion est valable de la date de souscription jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, sous réserve du règlement et de l'encaissement de la cotisation.
Dans le cadre d'un renouvellement, l'adhésion sera effective pour toute l'année 2016 si elle est effectuée avant le 30 juin 2016 au plus tard. Au-delà de cette date, il s'agira d'une nouvelle souscription, ce qui exclut la prise en charge des litiges antérieurs à la date de cette nouvelle souscription.

Les Dispositions Générales peuvent être consultées auprès de votre groupement FNAA ou du siège de la fédération.
L'adhérent reconnaît avoir reçu la Notice d'Informations.

Fait en 2 exemplaires à le Cachet et Signature